

CABINET DU PREFET
Bureau de la Communication Interministérielle

Bourg-en-Bresse, le 16 mai 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement officiel de la Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP) de Miribel-Saint Maurice-de-Beynost

Judi 15 novembre 2012, Manuel Valls, ministre de l'intérieur, et Christiane Taubira, ont annoncé la création de 49 nouvelles zones de sécurité prioritaires, dont celle de Miribel-Saint-Maurice-de-Beynost. Cette décision a été prise par le Ministre après une concertation locale menée par le préfet de l'Ain avec le procureur de la République de Bourg-en-Bresse, les élus concernés et la gendarmerie. A la fin de l'année 2012, un travail de concertation et d'analyse approfondie avait permis au préfet, au procureur de la République, aux maires et à la gendarmerie d'affiner le projet de ZSP et de préparer sa mise en œuvre : périmètre géographique, objectifs détaillés, méthodologie, moyens dédiés, structures de coordination.

Aujourd'hui, même si quelques mesures ont d'ores et déjà été mises en œuvre, il convient de finaliser la traduction sur le terrain de ce dispositif. A l'occasion d'une réunion exceptionnelle du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) de la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau, et en présence de toutes les parties associées, une présentation aura lieu au cours de son lancement officiel.

Vous êtes conviés à un point presse qui se déroulera à l'issue le :

vendredi 24 mai à 11h00
salle Sydney BECHET, à l'Allegro
place de la république - Miribel

Au cours de ce lancement, différents points seront abordés par le préfet, le procureur de la République et les élus locaux qui présideront la réunion. En présence des acteurs publics locaux liés étroitement à la sécurité mais également des membres du CISPD, seront évoqués : le choix de ce classement, les phénomènes de délinquance constatés, la mise en place de partenariats resserrés entre tous les acteurs locaux de la sécurité, le renforcement des actions préventives et répressives des forces de sécurité, les moyens spécifiques déployés.

Contact presse Préfecture : pref-communication@ain.gouv.fr

Annie CAMPAN04 74 32 78 33
Barbara GALTIER04 74 32 59 44
Annie MÉLIOT04 74 32 78 66